



La Dépêche

L'actualité économique



N° 722 - Mardi 3 Décembre 2019 - Service de la Communication et de la Documentation (SCD)

LES TITRES

Affaire BHCI : Le rapport accablant de la BCEAO qui dénonce la gestion de Westbridge
page 1

29 313 emplois créés à fin septembre 2019
page 2

La Côte d'Ivoire en marche vers la validation de sa stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECA
page 2

COP 25 : La CEDEAO veut « AGIR ENSEMBLE » pour la mise en œuvre de l'Accord de paris
page 2

Conférence sur le foncier en Afrique : les experts recommandent aux Etats la réforme du système judiciaire pour une gouvernance foncière durable
page 3

À LA UNE

Affaire BHCI : Le rapport accablant de la BCEAO qui dénonce la gestion de Westbridge



La gestion de Westbridge dénoncée par la BCEAO dans l'affaire BHCI

C'est un rapport particulièrement accablant de la Commission Bancaire de l'UMOA qui étale de nombreuses irrégularités dont ont fait preuve les représentants de Westbridge dans la gestion de la BHCI. Un cocktail explosif d'actes de gestion posés par le groupe qui a poussé la commission, présidée par Monsieur **Tiémoko Meyliet KONÉ**, Gouverneur de la BCEAO, à décider, depuis le 23 septembre 2019 de la " mise sous surveillance rapprochée jusqu'à nouvel ordre » de l'établissement.

Le rapport relève que dans les faits, Westbridge n'a pas encore finalisé le processus d'acquisition des actifs de la banque évoquant « l'ineffectivité du transfert de propriété des actions de la BHCI détenues par l'Etat (ivoirien) et ses démembrements " et la " non retranscription de ladite cession dans le registre des transferts de la BHCI ". Une situation expliquée par le fait que Westbridge était encore sous le coup " des conditions suspensives de l'article 7 de la convention de cession des actifs " de l'Etat.

Source : https://www.sikafinance.com/marches/affaire-bhci-le-rapport-accablant-de-la-bceao-qui-denonce-la-gestion-de-westbridge_19866

29 313 emplois créés à fin septembre 2019

Les emplois formels en Côte d'Ivoire ont poursuivi leur progression au troisième trimestre selon les chiffres officiels. A fin septembre 2019, le nombre de salariés dans le secteur moderne s'est établi à **1 037 783 contre 1 008 470** à fin septembre 2018, soit une augmentation de 29 313 emplois (+2,9%) en un an. La contribution du secteur privé à cette croissance est de 82% contre 18% pour l'administration publique.

Toutefois, concernant les créations brutes d'emplois, on note un repli de 10,83 % à 60 384 des nouvelles immatriculations enregistrées au troisième trimestre dont les principaux secteurs pourvoyeurs sont le commerce (18 449 immatriculations), l'industrie manufacturière (8 913 immatriculations) et le BTP (7 413 immatriculations).

De même, le nombre de fonctionnaires intégrés au fichier de la CGRAE (Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État) dans le secteur public s'est contracté de 15,89 % à 8 658 à fin septembre 2019.

Le secteur de l'éducation et de la formation demeure le plus gros bénéficiaire en réceptionnant 48% (4 156) de ces nouveaux fonctionnaires. Au final, le nombre brut d'emplois créés s'est abaissé à 69 042 à fin septembre 2019 contre 78 009 un an plus tôt, ce qui dénote du rythme décéléré de la création des emplois en Côte d'Ivoire.

Source :

https://www.sikafinance.com/marches/cote-divoire-29-313-emplois-crees-a-fin-septembre-2019_19865



8913 emplois créés dans l'industrie manufacturière

La Côte d'Ivoire en marche vers la validation de sa stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECA

Continentale Africaine (ZLECA) pour le pays.

Cette réunion qui se tiendra dans un contexte où les pays africains ont lancé en Juillet 2019 dernier la première phase opérationnelle de la ZLECA a pour **objectif de servir de cadre de présentation pour discussion et validation de la stratégie nationale de mise en œuvre de cet accord en Côte d'Ivoire.**

Cette stratégie dont l'élaboration repose sur un processus à la fois participatif et inclusif qui a permis la collecte de données à la fois quantitatives et qualitatives a pour objet principal de définir un schéma d'application des mesures contenues dans l'Accord instituant la ZLECA et qui visent la **libéralisation du marché national qui devra alors s'insérer harmonieusement dans un cadre d'intégration à l'échelle continentale.**

Source :

<http://www.africaguinee.com/articles/2019/12/02/la-cote-d-ivoire-en-marche-vers-la-validation-de-sa-strategie-nationale-de-mise>

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Gouvernement de la Côte d'Ivoire organisent du 04 au 05 décembre 2019 prochain, à Abidjan, un atelier de validation de la Stratégie Nationale et de mise en place du Mécanisme d'Orientations de la Zone de Libre-Echange



Economic Commission
for Africa

COP 25 : La CEDEAO veut « AGIR ENSEMBLE » pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris

de l'Ouest est décidée à faire entendre sa voix et jouer un rôle majeur dans l'action climatique mondiale, à cette réunion.

« AGIR ENSEMBLE » est le leitmotiv de la CEDEAO qui entend actionner les leviers régionaux dans le cadre d'une stratégie régionale climat pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) aura à présenter ses avancées et perspectives en tant qu'institution régionale dans la coordination et l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. La CEDEAO tire avantage de la primauté du droit communautaire sur le droit national pour faire avancer l'Accord de Paris.

Source :

<http://www.afriquinfos.com/article/cop-25-la-cedeao-veut-agir-ensemble-pour-la-mise-en-oeuvre-de-laccord-de-paris02122019/>

Partie prenante dans les négociations à la 25ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies ouvert (COP25) ce lundi 2 décembre 2019 à Madrid en Espagne jusqu'au 13 décembre 2019, l'Afrique



COP 25 : La CEDEAO veut « AGIR ENSEMBLE » pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris

Conférence sur le foncier en Afrique : les experts recommandent aux Etats la réforme du système judiciaire pour une gouvernance foncière durable

pour une gouvernance foncière durable.

Intervenant à cette occasion, les Chefs Coutumiers Africains ont invité les Etats Africains à la mise en place de plateformes pour régler les litiges fonciers. Tout en recommandant aux structures foncières l'utilisation de la technologie dans le processus de délimitation des terres.

Pour les universitaires, les Etats Africains devront développer des structures de recherches pertinentes et élaborer des programmes pédagogiques en rapport avec la politique foncière, dans le supérieur, en vue de combattre la corruption.

Les gouvernements ont été invités à la décentralisation des administrations foncières et à la mise en place de nouvelles lois qui prennent en compte les personnes vulnérables, ainsi que l'utilisation écologique des terres.

Pour la société civile, les gouvernements devront renforcer l'appui financier et technique pour améliorer les réformes foncières.

Quant à Madame Josefa Sacko CORREIA, Commissaire chargée de l'Agriculture et de l'Economie Rurale de l'Union Africaine, elle a exhorté les Etats Africains à veiller à la mise en pratique des résolutions de cette conférence pour assainir le système foncier africain.

Source :

<https://agenceecofin.com/gouvernance/0212-71681-conference-sur-le-foncier-en-afrique-les-experts-recommandent-aux-etats-la-reforme-du-systeme-judiciaire-pour-une-gouvernance-fonciere-durable>

A l'issue de la 3ème Conférence sur le Foncier en Afrique, organisée par la Banque Africaine de Développement (BAD), qui s'est tenue du 25 au 29 novembre 2019, à Abidjan, les experts ont invité les Etats Africains à la réforme du système judiciaire



Conférence sur le foncier en Afrique : les experts recommandent aux Etats la réforme du système judiciaire pour une gouvernance foncière durable



Directeur Général de l'Economie

LA VALEUR QUALITE DU MOIS

LA DIGNITE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail



Mais qu'est-ce qui se passe! Messieurs les agents de la DGE vous vous battez dans votre service?

Oui et alors tu te prends trop dans le service ici; tu as trouvé garçon devant toi.

Bilé hier c'est à moi que tu as manqué de respect; aujourd'hui tu vas me connaître.

- ▶ éviter de poser des actes ou actions de nature à porter préjudices à l'image et à la crédibilité de l'institution.
- ▶ faire preuve d'une bonne tenue en toutes circonstances ;
- ▶ avoir une attitude dans sa tenue vestimentaire, son langage, ses relations avec ses supérieurs hiérarchiques, ses collègues et les usagers/clients ;

VQM

DECEMBRE

2019



Direction Générale de l'Economie

Tél : 20 20 09 09 / BP V 163 Abidjan